

Examen fédéral de brevet pour ingénieurs géomètres en 2003

L'examen de brevet, organisé selon l'ordonnance du 16 novembre 1994 concernant le brevet fédéral d'ingénieur géomètre (RS 211.432.261), aura lieu probablement du *1^{er} au 17 septembre 2003*. L'examen aura lieu en français et en allemand.

Les demandes d'inscription doivent être adressées jusqu'au *31 mars 2003* au plus tard à la *Direction fédérale des mensurations cadastrales*, Seftigenstrasse 264, 3084 Wabern.

Conformément à l'art. 18, al. 2, de ladite ordonnance, le candidat et la candidate joindra les documents suivants à sa demande:

- a. le curriculum vitae avec photo et indications sur l'activité professionnelle et
- b. la justification de la formation théorique.

14 janvier 2003

Commission fédérale d'examen:

Le président, P.-A. Droz

Examen fédéral de brevet pour ingénieurs géomètres en 2003

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2003
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	01
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	14.01.2003
Date	
Data	
Seite	55-55
Page	
Pagina	
Ref. No	10 126 901

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.